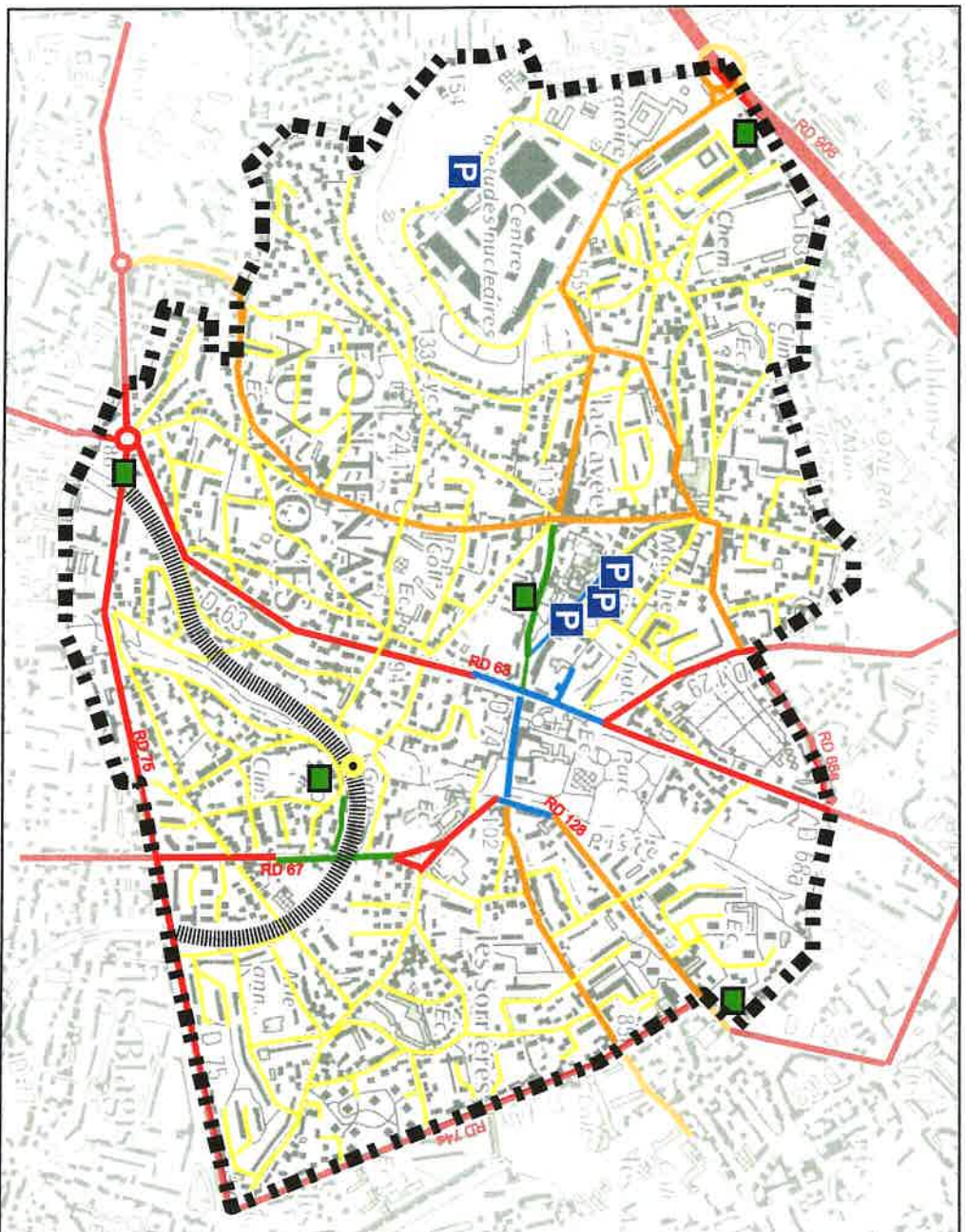


## LES DÉPLACEMENTS ET LES TRANSPORTS



Une politique de stationnement axée sur le centre-ville et les abords de la gare RER

### - 4 parkings publics :

- le parking Boucicaut
- le parking Boissière
- le parking Général de Gaulle
- le parking route du panorama

- Une politique municipale de stationnement gratuit avec un système de zones bleues (limité à 1h30) et de zones vertes (1/2 journée renouvelable)

- 5 stations Autoilb' réparties de manière homogène et une sixième en projet

- Le partage de la voirie : un enjeu à prendre en compte pour garantir les déplacements piétons, cyclistes et les accès PMR

## LES DÉPLACEMENTS ET LES TRANSPORTS

Carte du réseau de transports en commun



Source : RATP

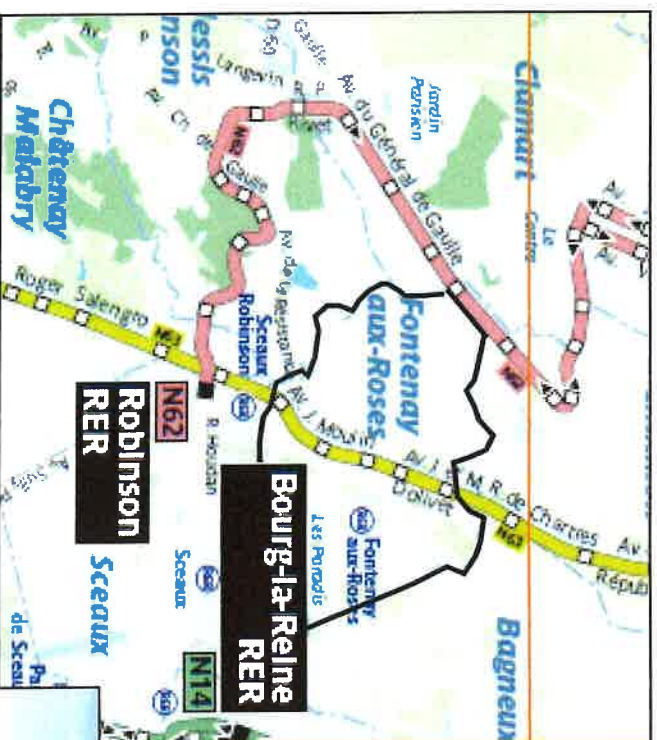
- Des transports en commun, desservant l'ensemble des quartier
- Un réseau ferrée dont la fréquence et la fiabilité gagne à être améliorée
  - Le futur T6 renforçant l'accessibilité au secteur Pervenche
  - Un réseau de bus qui a été doublé et renforce les liaisons intra et extra communales

6 lignes de bus RATP :

- ligne 128 rejoint Paris via la Porte d'Orléans
- ligne 194 rejoint la Porte d'Orléans à Châtenay-Malabry assurant une liaison Nord/Sud
- ligne 195 relie Robinson et Chatillon-Montrouge
- ligne 294 rejoint Igny à Chatillon-Montrouge (liaison avec le RER C et le métro 13)
- ligne 394 relie Issy-les-Moulineaux à Bourg-la-Reine et traverse la commune d'Est en Ouest en passant par le centre ville
- ligne 390 assure une liaison Est/Ouest aux limites Sud de la commune.

## LES DÉPLACEMENTS ET LES TRANSPORTS

Carte du réseau de noctiliens desservant la commune



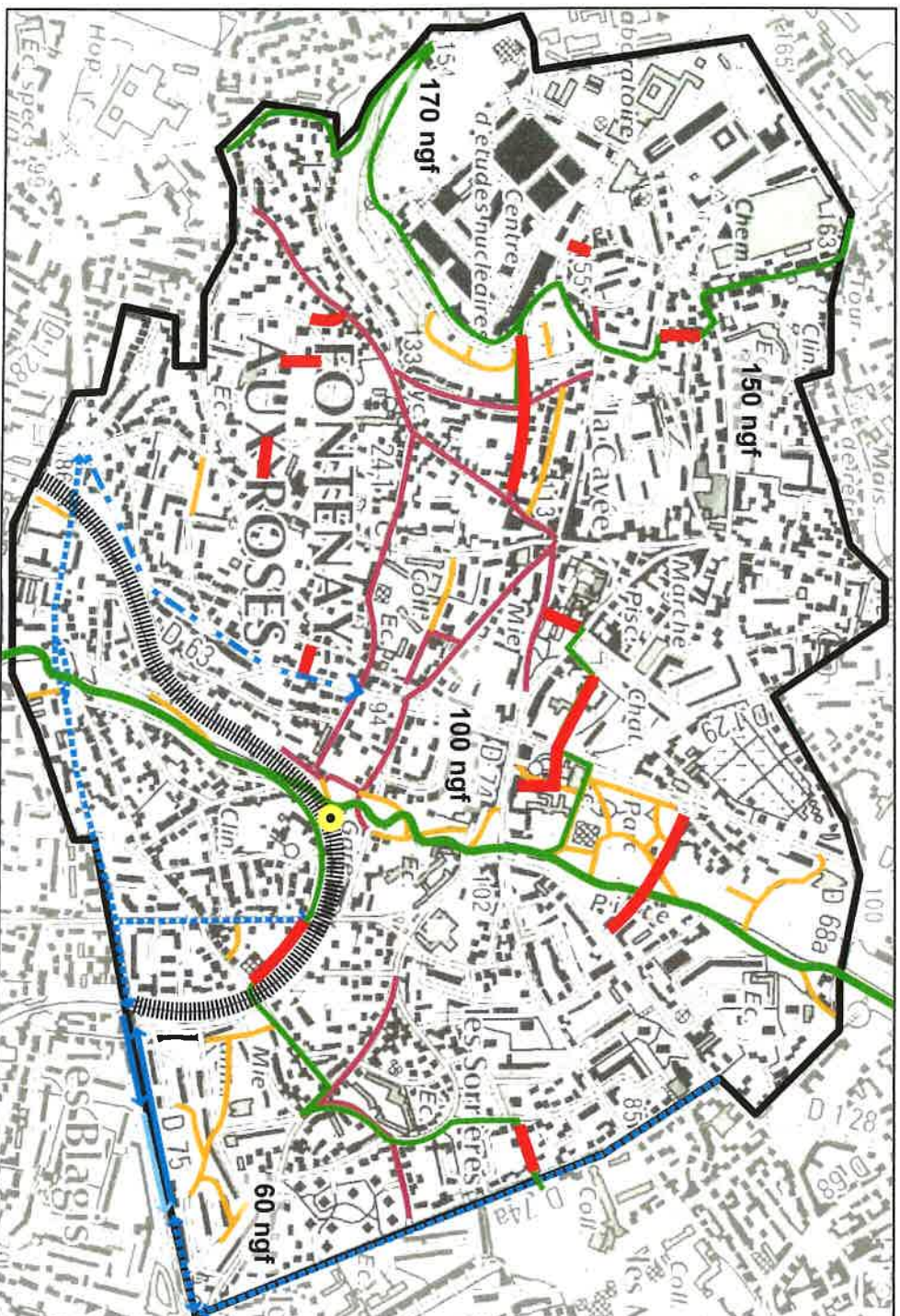
Source : RATP



Gare de Fontenay-aux-Roses

- **Des lignes de bus aux limites Nord et au Nord/Ouest de la commune**
  - ligne 162
  - ligne 188
  - ligne 295
- **Le petit fontenaisien**
  - dessert les principaux équipements de la ville
- **Le Mobibus :**
  - transport à la demande destiné aux PMR et aux personnes âgées
- **Des bus de nuit**
  - La commune est desservie par deux lignes de bus noctilien le N62 et le N63.

## LES DÉPLACEMENTS ET LES TRANSPORTS



### Des axes structurants

- La coulée verte dessine un axe Nord/Sud structurant pour la commune et l'agglomération
- Des itinéraires cyclables et piétons qui maillent le territoire selon un axe Est/Ouest
- De nombreuses sentes parcourant le territoire communal
- Une convergence des axes vers la gare RER

### Une forte topographie

- Une contrainte pour les déplacements actifs

